

**Prise en charge à :**

- **I'UAPE Les Croqu'Notes à Bramois pour les enfants pris en charge sur la commune de Sion.**
- **I'UAPE La Bricoline pour les enfants pris en charge à Veysonnaz.**

**Données enfant**

Nom		Prénom	
Né (e) le		Adresse	
Mange du porc	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	CP, Ville	
Allergies, intolérances			

**Données parents**

Nom, prénom parent 1		Téléphone	
Nom, prénom parent 2		Téléphone	
E-mail			

**UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (cochez ce qui convient)**

- Arc-en-ciel  La Cartouche  Le Looping  La Récré  Point-virgule  La Trott'  Le Mikado  
 Les Papivores  Les lupins bleus (Uvrier)  Les Croqu'Notes (Bramois)  Le Relais (Salins)  
 Bricoline (Veysonnaz)

**Placement** (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déj.	Matin	Midi	Après-midi*	Heure arrivée	Heure départ
Vendredi 20 mars 2026						

\* avec goûter

Remarques :

---



---

**Important**

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE Les Croqu'Notes pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 27 février 2026 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 13 mars 2026 compris. Un délai pour la modification ou l'annulation sans frais du contrat est octroyé jusqu'au 06 mars 2026. Passé ce délai, toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

**Retour de la demande :**

**Pour les enfants d'UAPE de Sion**

ASLAE UAPE Les Croqu'Notes, Route de la Blantsette 20, 1967 Bramois ou croqunotes@aslae.ch

**Pour les enfants de l'UAPE de Veysonnaz**

La Bricoline, Chemin des Jardins 9, 1993 Veysonnaz ou bricoline@aslae.ch

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Lieu, date : \_\_\_\_\_

Parent 1 : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Parent 2/partenaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_